

CARMIGNAC PORTFOLIO MERGER ARBITRAGE PLUS I USD ACC HDG

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :



LU2601234086

Reporting mensuel - 28/11/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Carmignac Portfolio Merger Arbitrage Plus est un fonds UCITS qui adopte une stratégie d'investissement alternative, visant à tirer profit des anomalies de valorisation (« arbitrage ») des actions en phase de fusion ou d'acquisition. Le fonds investit dans des opérations de fusions-acquisitions annoncées officiellement sur les marchés développés. Il cherche à générer une performance absolue positive sur un horizon d'investissement de 3 ans grâce à une croissance du capital.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/11/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)			Performances annualisées (%)		
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	Depuis le 14/04/2023	Depuis le 14/04/2023	
	I USD Acc Hdg	6.05	0.63	7.35	15.86	5.76

PERFORMANCES MENSUELLES (%) (Net de frais)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
2025	0.47	0.84	0.09	0.89	0.54	0.73	1.13	0.31	0.01	0.26	0.63	—	6.05
2024	-0.04	0.06	1.15	-0.28	0.13	0.71	1.21	0.53	0.21	-0.45	0.29	1.22	4.83
2023	—	—	—	-0.14	-0.54	0.55	0.50	1.59	0.72	0.52	0.64	0.32	4.22

VAR		
VaR du Fonds		12.3%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE	
Derivés actions	0.3%
Derivés devises	0.4%
Liquidités et Autres	0.0%
Total	0.7%

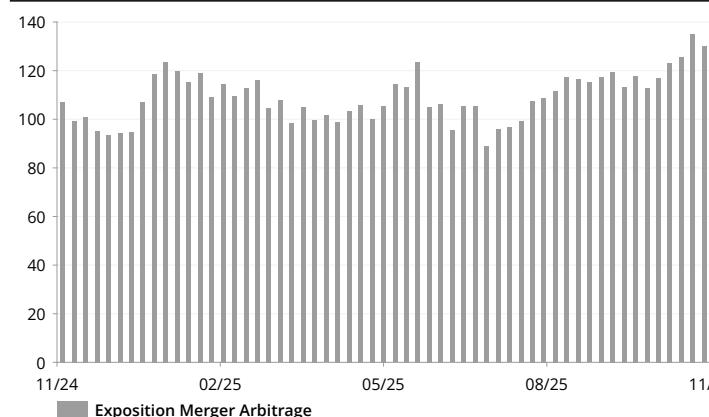
Performances brutes mensuelles



* Pour la part Carmignac Portfolio Merger Arbitrage Plus I USD Acc Hdg. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (1) Somme des expositions actions longues du portefeuille, les positions servant de couverture sont exclues (2) Taux de change EUR/USD au 28/11/2025.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

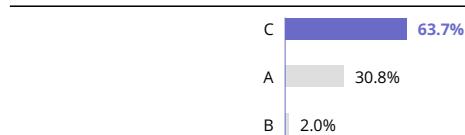
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

EXPOSITION MERGER ARBITRAGE (%)⁽¹⁾

PRINCIPALES POSITIONS - MERGER ARBITRAGE

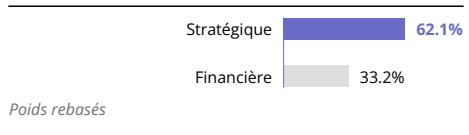
Nom	Pays	Secteur / Notation	%
NORFOLK SOUTHERN CORP	Etats-Unis	Industrie	4.6%
GRUPO CATALANA OCCIDENTE SA	Espagne	Finance	4.4%
CHART INDUSTRIES INC	Etats-Unis	Industrie	4.2%
HANESBRANDS INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	4.2%
CYBERARK SOFTWARE LTD	Etats-Unis	Technologies de l'Information	4.1%
FRONTIER COMMUNICATIONS PARENT INC	Etats-Unis	Communication	4.1%
JDE PEET'S NV	Pays-Bas	Biens de Consommation de Base	4.0%
CANTALOUPE INC	Etats-Unis	Finance	3.8%
KELLANOVA	Etats-Unis	Biens de Consommation de Base	3.6%
MERUS NV	Pays-Bas	Santé	3.2%
Total			40.2%

NIVEAU DE RISQUE



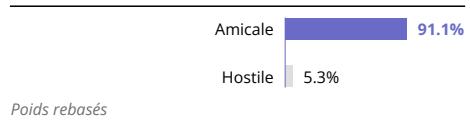
Poids rebasés

TYPES DE STRATÉGIE



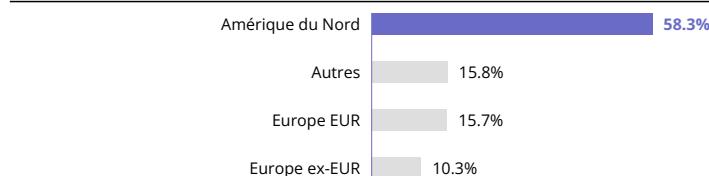
Poids rebasés

NATURE DE STRATÉGIE



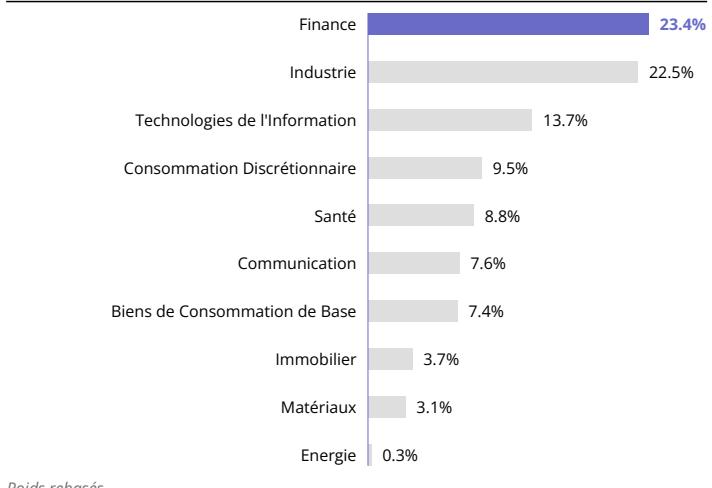
Poids rebasés

EXPOSITION LONGUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Poids rebasés

EXPOSITION LONGUE PAR SECTEUR



Poids rebasés

PRINCIPALES FUSIONS ET ACQUISITIONS DU MOIS

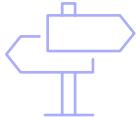
Objectif	Acquéreur	Secteur	Taille (M€)	Pays
KENVUE INC	KIMBERLY-CLARK CORP	Biens de Consommation de Base	41265	Etats-Unis
EXACT SCIENCES CORP	ABBOTT LABORATORIES	Santé	18453	Etats-Unis
AXALTA COATING SYSTEMS LTD	AKZO NOBEL NV	Matériaux	10541	Bermudes
SEALED AIR CORP	CLAYTON DUBILIER & RICE LLC	Matériaux	8783	Etats-Unis
CIVITAS RESOURCES INC	SM ENERGY CO	Energie	7138	Etats-Unis

(1) Somme des expositions actions longues du portefeuille, les positions servant de couverture sont exclues

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Au cours du mois de novembre, la volatilité observée sur les marchés action n'a pas eu d'impact significatif sur les décotes de Merger Arb qui se sont, pour la plupart, resserrées.
- A noter toutefois, l'échec surprise du rachat de Bavarian Nordic par Permira suite à l'opposition des actionnaires, et ce malgré une amélioration du prix de l'offre en octobre.
- L'activité M&A est restée très soutenue en novembre avec 18 nouvelles transactions annoncées pour un montant total de 125Md\$.
- Selon Goldman Sachs, novembre est le cinquième mois consécutifs avec des volumes supérieurs à la moyenne historique.
- La croissance est essentiellement tirée par les US grâce notamment à 3 mega deals : Kenvue/Kimberly-Clark (42Md\$), Exact Sciences/Abbott Laboratories (18Md\$) et Axalta Coating Systems/Akzo Nobel (10Md\$).
- Très bon mois aussi pour les groupes de private equity qui représentent près de 40% des acheteurs vs une moyenne historique entre 25 et 30%.
- A noter enfin la bonne surprise de l'autorisation par la justice américaine du rachat de Surmodics par le groupe de private equity GTCR. Un autre revers pour la FTC dans l'Amérique de Trump.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le fonds a affiché une performance positive au cours du mois.
- Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été: Surmodics, Chart Industries et Toyota Industries.
- Les principaux contributeurs négatifs à la performance ont été : Bavarian Nordic, Norfolk Southern et American Woodmark.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Grâce à l'activité M&A soutenue, le taux d'investissement du fonds est de 130%, en hausse par rapport au mois précédent.
- Avec plus de 60 positions en portefeuille, la diversification reste satisfaisante : l'accroissement du taux d'investissement se fait donc avec une augmentation marginal du risque global du portefeuille.
- 2025 marque un véritable rebond de l'activité M&A grâce, notamment, à un environnement antitrust plus favorable, et ce au niveau mondial : changement d'administration aux US suite à l'élection de Trump, publication du rapport Draghi en Europe recommandant l'émergence de champions nationaux pour faire face à la concurrence mondiale, régulateur au Royaume-Uni poussé par la classe politique à privilégier l'activité économique, marché japonais qui poursuit son ouverture aux capitaux étrangers. La baisse des taux est également un moteur important de la reprise des transactions M&A.
- Au total, 2025 devrait être la meilleure année M&A depuis 2020.
- Si l'instabilité liée à la guerre tarifaire lancée par l'administration Trump et les tensions géopolitiques ont freiné la reprise de l'activité qui a été moins soutenue qu'espérer au premier semestre, l'importance des annonces au Q3 et la multiplication des situations de surenchères nous permet d'être très optimiste pour le second semestre.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

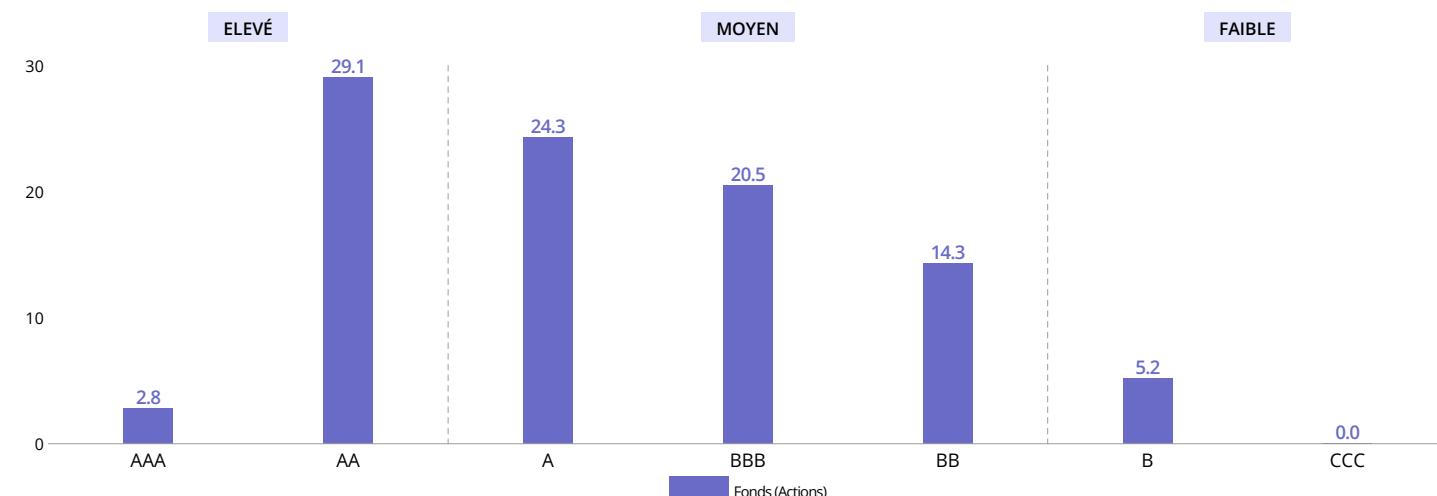
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions actions;
- L'univers représentatif des positions actions du portefeuille est activement réduit.

COUVERTURE ESG DU FONDS

	Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	53	NOTE ESG
	Nombre d'émetteurs notés	53	Carmignac Portfolio Merger Arbitrage Plus I USD Acc Hdg A
	Taux de couverture	100.0%	Source: MSCI ESG

Source: Carmignac

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 96.4%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
JDE PEET'S NV	4.0%	AA
PROS HOLDINGS INC.	2.5%	AA
KENVUE INC.	1.0%	AA
TEGNA INC.	0.9%	AA
SUBSEA 7 SA	0.3%	AA

Source: MSCI ESG

Pour de plus de détails sur les informations, veillez vous référez aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fond du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

GLOSSAIRE

Exposition Merger Arbitrage : Le niveau d'exposition au Merger Arbitrage fait référence à la partie longue action du portefeuille, la partie courte est utilisée comme couverture est exclu de ce calcul.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Risque de Merger Arbitrage : Le niveau de risque de chaque opération du portefeuille d'actions longues du portefeuille est évalué pour déterminer le risque d'échec de l'opération. Les notations sont basées sur notre méthodologie interne et notées entre A et C, où A est le moins risqué et C le plus risqué.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend négative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

ESG : E- Environnement, S- Social , G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
F EUR Acc	14/04/2023	CARMERF LX	LU2585801173	Max. 1%	—	—	1.25%	0.45%	20%	—
A EUR Acc	14/04/2023	CARARBA LX	LU2585801256	Max. 1.5%	Max. 1%	—	1.8%	0.45%	20%	—
I EUR Acc	14/04/2023	CRPTFIE LX	LU2585801330	Max. 1%	—	—	1.11%	0.45%	20%	EUR 10000000
I USD Acc Hdg	14/04/2023	CAPMAIU LX	LU2601234086	Max. 1%	—	—	1.11%	0.5%	20%	USD 10000000

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE D'ARBITRAGE :** L'arbitrage vise à tirer profit de ces différences de prix (par exemple, sur les marchés, les secteurs, les titres, les devises). En cas d'évolution défavorable de l'arbitrage, un investissement peut perdre sa valeur et engendrer une perte pour le Compartiment. **RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT :** Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable.

Liquidité : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/11/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.